



77400

Mesdames, Messieurs, les membres  
du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes cordialement invité(e) à la Réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie de Dampmart (Salle du Conseil), le :

**Jeudi 19 octobre à 20h30**

**ORDRE DU JOUR**

Adoption du procès-verbal du 9 juin 2023.

**I-Délibérations**

1. Annulation de la délibération N°2022/11/37 ayant pour objet, l'acquisition à l'amiable d'une parcelle de terrain n° Z 0022 « lieu-dit du préau » d'une superficie de 190 m<sup>2</sup>,
2. Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Dammartin-en-Goële et Hericy,
3. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024,
4. Adoption du règlement budgétaire et financier,
5. Détermination des durées d'amortissements et immobilisations,
6. Modification des tarifs des prestations scolaires et périscolaires - tarification de l'étude au 1er septembre 2023,
7. Décision modificative N°1.

**II – Décisions**

1. Convention d'honoraires et d'intervention en matière de services juridiques,
2. Convention de mise à disposition de la maison de santé de DAMPMART.

**III-Informations**

1. Rapport Annuel du Syndicat sur le prix et la Qualité du Service public de l'eau potable de l'exercice 2022.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Laurent DEPECH

